

Madame, Monsieur,

Si vous êtes parent d'un enfant âgé de 15 à 17 ans, il est encore temps pour lui de s'inscrire à la prochaine session du Service National Universel.

Le Service National Universel est une offre gratuite, qui propose aux jeunes filles et garçons une démarche citoyenne de découverte et d'engagement.

Un séjour de cohésion sera organisé du 21 juin au 2 juillet, dans un centre situé sur le territoire régional, en internat.

Au cours de ce séjour, de nombreuses activités seront proposées aux jeunes. En plus d'activités sportives et de cohésion, les volontaires bénéficieront d'une présentation des grands enjeux de la vie civique : les institutions nationales et européennes, les enjeux de la Défense, les services publics, etc. D'autres thèmes seront aussi abordés, tels ceux du développement durable et de la transition écologique.

L'organisation du séjour est placée sous la responsabilité du ministère de l'Éducation nationale, du sport et de la jeunesse. L'encadrement sera assuré sous l'autorité du chef de centre, par des tuteurs et des cadres expérimentés.

La plupart des activités se déroulent au sein des centres d'accueil, mais certaines peuvent s'effectuer à l'extérieur comme les activités en pleine nature.

Cette expérience très riche permet également de rencontrer d'autres jeunes et de découvrir des nouveaux territoires de la région.

La participation au SNU est totalement gratuite. Transport, alimentation, activités et tenue des volontaires, tous les frais inhérents à la mise en œuvre du séjour de cohésion sont pris en charge.

La participation à la journée "Défense et mémoire", obligatoire pour tous les jeunes Français, est incluse dans le séjour. Les jeunes engagés dans le SNU n'auront donc plus à l'effectuer.

Au cours de l'année qui suit le séjour de cohésion, les jeunes volontaires accomplissent une Mission d'Intérêt Général, dans une structure proche de leur domicile. La mission d'intérêt général s'effectue dans une association, une collectivité territoriale, un service public, un corps en uniforme (préparation militaire, pompiers, gendarmes, etc.).

Enfin, il est à noter que la participation au SNU constitue un engagement qui peut être valorisé dans le parcours scolaire, notamment au moment de la constitution des dossiers d'admission dans l'enseignement supérieur.

Les jeunes intéressés peuvent trouver des informations et s'inscrire sur le site [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)

Une vidéo présente le dispositif :

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLCm-8ROSSc7AJ5aYXFahIk12es1TWJq6q>

Enfin, un document de présentation est joint à ce message.